



Les Notions de la Corpo

Chers étudiants, ça y est, le semestre touche à sa fin. Mais pour bien profiter de l'été et éviter les rattrapages, la case des partiels semble inévitable !

Depuis maintenant 85 ans la Corpo Assas accompagne les étudiants dans tous les domaines de la vie universitaire, et pour la première fois cette année vous propose des fiches notions, ces fiches sont écrites par nos membres dans le but de favoriser l'entraide étudiants ainsi que de vous aider dans l'apprentissage de certaines notions clés d'une matière, sans reprendre le cours du professeur.

Effectivement, ces fiches sont là pour vous orienter, elles sont faites par des étudiants et ne sont en aucun cas un substitut à ce qui a été enseigné en TD ou en cours car elles ne se basent que sur les recherches et l'apprentissage personnelles de nos membres.

Si jamais il vous venait des questions, n'hésitez pas à nous envoyer un message sur la page Facebook Corpo Assas ou à contacter Esther Monnier ou Valentine Collin.

➤ **Comment valider votre année ?** Pour les L1 :

Il faut tout d'abord rappeler que toutes vos notes se compensent. Pour valider de la manière la plus simple votre année, il vous faut valider vos blocs de matières fondamentales mais aussi vos blocs de matières complémentaires. Cependant, le calcul peut s'avérer plus complexe...

Chaque fin de semestre est marquée par des examens qui constituent l'épine dorsale de la validation de votre année. Bon nombre d'autres possibilités vous sont proposées pour engranger un maximum de points et limiter ainsi l'impact de vos partiels. Chacun de vos chargés de TD va vous attribuer une note sur 20 à l'issue du semestre. Vos TD de matières fondamentales comptent donc autant que l'examen écrit, lui aussi noté sur 20. Cet examen s'effectue en 3h et nécessite un exercice de rédaction. Sur un semestre, une matière fondamentale peut donc vous rapporter jusqu'à 40 points. Seuls 20 points sont nécessaires à la validation de la matière. Pour valider votre bloc de fondamentales, il vous faut donc obtenir 40 points en additionnant vos notes de TD et vos notes aux partiels. Si toutefois vous n'obtenez pas ces 40 points, vous repasserez en septembre,

lors de la session de rattrapage, la ou les matières que vous n'auriez pas validée(s).

Attention : le passage par septembre annule votre note de TD obtenue dans la matière. Pour les L2 :

Le principe est similaire, à la différence qu'il y a plus de matières fondamentales et plus de matières complémentaires.

Conclusion simple : travailler toutes les matières un minimum en mettant l'accent sur les TD et les matières fondamentales (les plus gros coefficients) vous permettra de maximiser vos chances de valider votre année du premier coup et ainsi éviter l'écueil des rattrapages de septembre.

➤ Système de compensation et session de septembre

Si, au sein même des unités d'enseignement, les matières se compensent, les blocs peuvent aussi se

compenser entre eux à la fin de l'année. Ainsi, si vous obtenez une moyenne générale sur l'année de 10/20, votre passage est assuré.

En cas d'échec lors des sessions de janvier et de juin, une seconde chance vous est offerte en septembre.

Attention, contrairement aux idées reçues, les rattrapages ne sont pas plus faciles, ils sont connus pour être notés plus sévèrement. Toutes les matières des blocs non validés où vous n'avez pas eu la moyenne sont à repasser. S'il s'agit d'une matière à TD, la note de TD est annulée (même si vous avez été défaillant), de sorte que la note obtenue en septembre compte double (8/20 revient à 16/40). Les points d'avance acquis lors de l'année (points au-dessus de la moyenne lors de la validation d'un bloc) sont valables après les rattrapages et permettent donc la compensation finale comme décrite précédemment.

A noter que le jury peut vous accorder quelques points pour l'obtention de votre année, notamment dans le cas d'un étudiant sérieux en TD... A bon entendeur !

Pour les L1, le passage en deuxième année peut aussi se faire en conditionnel, pour cela il vous faut valider les deux unités d'enseignement fondamental et une unité d'enseignement complémentaire tout en sachant que l'autre unité complémentaire sera à repasser en L2.

Gestion Comptabilité

Les tiroirs de comptabilité d'une entreprise

Dans toutes entreprises on retrouve 7 classes caractérisées à 7 tiroirs. Ils modélisent les 7 entrés et sorties d'une entreprise. Tout doit être comptabilisé. Ces tiroirs fonctionnent par deux, c'est-à-dire que quelque chose doit rentrer si une autre en sort. Ainsi le flux phtisique et le flux monétaire sont réciproques. Si un seul est ouvert on parle d'abus de bien social.

Ces tiroirs sont divisibles en sous tiroirs. Chacun de ces sous tiroirs à un numéro défini dont le premier chiffre correspond à celui du tiroir auquel il est rattaché. Par exemple le tiroir 6 correspond aux charges de l'entreprises. L'achat de matières premières constituant une charge pour l'entreprise s'impose ainsi le sous-tiroir 601.

1. Capital
2. Immobilisation
3. Stock
4. Tiers
5. Financiers
6. Charges
7. Produits

Tiroir 1 : CAPITAL

- 2 types de capital : le capital social et les capitaux propres
- Capital social : apport ayant permis de constituer l'entreprise
- Calcul du capital social : quantité de titres x valeur nominale (-> prix de l'entreprise à sa constitution)
- Capitaux propres : appartiennent aux propriétaire de l'entreprises c'est à dire aux actionnaires.
- Calcul des capitaux propres : capital social + réserves + résultats
- Le résultat est le bénéfice réalisé ou la perte. Les réserves sont le résultat non distribué.
- Ce résultat est reversé aux actionnaires pour compenser le risque qu'ils ont pris à investir dans l'entreprise.

Tiroir 2 : IMMOBILISATION

- investissement à long terme
- 3 catégories d'immobilisation :
 - immobilisations corporelles : elles ont un corps, on peut les touches (ex. Outillage)
 - immobilisations incorporelles : elles sont immatérielles (brevet, fond de commerce)
 - immobilisations financières : lorsqu'on achète des titres

Tiroir 3 : STOCK

- Ce qui a été acheté mais non vendu
- Il en faut un peu pour répondre à la demande mais pas de trop car cela engendrerait des coups.

Tiroir 4 : TIERS

- Tiroir de délai d'attente de paiement
- La vente à crédit : la marchandise a été remise mais le client paie plus tard. Plus le temps de paiement est long plus le risque de ne pas être payé augmente.
- L'achat à crédit : le paiement est réalisé malgré l'absence de fond. Risque également de non remboursement.
- Délais de paiement de 60 jours (+ 30 jours éventuellement)

Tiroir 5 : FINANCIERS

- Liquidités permettant de faire face aux risques
- Ce tiroir doit être le plus gros possible pour parer toutes les éventualités
- On parle de trésorerie, liquidités, cash flow

Tiroir 6 : CHARGES

- Dépenses récurrentes (sauf exceptions) telles que les salaires, l'électricité
- Elles se divisent en 3 catégories :
 - les charges d'exploitation : dépenses liées au métier (achat de certaines marchandises)
 - les charges financières : charges d'intérêt, correspond au remboursement d'une dette
 - les charges exceptionnelles : arrivent rarement (amendes).

Tiroir 7 : PRODUITS

- Recettes récurrentes (sauf exception)
- Ils se divisent en 3 catégories :
 - les produits d'exploitation : chiffre d'affaire = quantités vendues x prix. Une hausse du chiffre d'affaire n'est pas forcément liée à une augmentation des quantités vendues. Elle peut être aussi corrélée à une hausse des prix.
 - les produits financiers : correspond au dividende que se partage les actionnaires
 - les produits exceptionnels : le plus values, rentrées d'argent exceptionnelles.

Notions à connaître

L'inventaire :

- Il existe 3 types de charges : explorations, financières et exceptionnelles
- On peut se servir des charges pour payer moins d'impôts : plus il y a de charges, moins il y a de résultat donc moins il y a d'impôt. On parle alors de charge gratuite.
- La charge gratuite fait partie de ce qu'on appelle des charges non décaissables (amortissement, dépréciation, provision). Elles n'entraînent pas de flux monétaire. A l'inverse les charges décaissables entraînent elles des flux monétaires.

L'amortissement (tiroir 2):

- C'est la dépréciation irréversible d'un actif immobilisé.
- Il faut calculer le vieillissement de l'actif immobilisé.
- Plus un actif immobilisé vieillit plus les charges à son égard augmentent. Ainsi diminution des impôts.

La dépréciation (tiroir 3, 4, 5):

- Constatation d'une perte probable de l'actif circulant.
- Anticipation d'une perte probable
- Donc baisse d'impôts pour alléger la perte
- ex. : passé les fêtes de Noël, baisse du prix des bulges pour être sûr de les écouler. Baisse de prix, baisse des rentrées d'argent donc baisse des impôts.

La provision :

- Perte probable liée à un élément/ un événement particulier
- Il faut pouvoir justifier cet événement particulier, conjoncturel impact l'entreprise.

